Retraités dans l'action

Retirats dins l'actatge

Mai 2025 * Numéro 24

Bulletin de l'Union Territoriale des Retraités CFDT du Tarn et Garonne

120 rue de l'abbaye, 82000 MONTAUBAN * tarnetgaronne@retraites.cfdt.fr

Sommaire

Page 2 Actualité.

Page 3 Actualité. CTS et vie paysanne

Page 4 3 questions à...

Page 5 Connaissez-vous ? Le musée des jouets

Page 6 & 7 Vie pratique.

Page 8 Vie de la CFDT locale. Calendrier. Cotisation.

Pages 9 & 10 CR AG

Editorial

Ce bulletin « Retraités dans l'action », 24e du nom, est le premier à suivre l'assemblée générale élective du 11 mars 2025.

Une belle AG dans un lieu adapté, avec une belle représentation des adhérents (62%), des échanges constructifs, une prise en charge dynamique de chaque instant de la journée et, cerise sur le gâteau, le renouvellement du conseil de notre UTR qui a vu la candidature de 8 nouvelles et nouveaux parmi les 22 élu.es. Cerise n2 sur le gâteau : prochainement une permanence Asseco !

Une perspective de remise en forme d'une structure qui a survécu au mandat précédent grâce à la ténacité et l'implication de beaucoup : pas de bureau, une gestion au jour le jour, des commissions et groupes de travail quasi en sommeil mais le conseil aidé par les adhérent.es a permis de préparer ce moment particulièrement important. Daniel reprend du service pour assurer le tuilage avec les 5 nouveaux membres du bureau (sur 7 !) tandis que François assurera la passation de la trésorerie. Dans 2 ans, en 2027, le bilan sera certainement plus rassurant. Il faut ici remercier les membres du conseil sortant qui ont contribué au maintien à flot de notre UTR qui bientôt atteindra la centaine d'adhérent.es !

Nous en aurons besoin pour veiller à la fois sur le bien-être de nos adhérent.es et pour assurer une information fiable et de qualité, extrêmement nécessaire par les temps qui courent.

Entre les impérialismes cyniques, sournois, incohérents qui « fleurissent » (mot inadapté) partout sur terre, impérialismes d'un autre temps et par là même dangereux, le démantèlement méthodique de la cohésion sociale, de la protection sociale, de la vie démocratique par nos gouvernants, la violence présente partout (voir l'article d'Eric en page 3), violence physique, violence environnementale, violence sociale, la crainte d'une « non habitabilité » de notre planète beaucoup plus tôt que prévu, la CFDT et donc l'UTR du Tarn-et-Garonne (futur syndicat des retraités CFDT ?) se doivent d'être un corps intermédiaire, force de proposition, d'informations, de formations. C'est vital !

Daniel Villa Véga

Ont participé à ce numéro : Marie-Thérèse Couderc, Marie-Thérèse Debaig, Evelyne Haas, Eric Jubineau, Christiane Lopes, Christine Millet, Daniel Villa Véga.

Actualité

Le CTS en 82 (Conseil Territorial de Santé)

Mise en place de comités éthiques

Le CTS du 82 s'engage pour l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap. Le CTS du 82, sur la suggestion de la direction départementale de l'ARS a accepté de porter un Comité départemental de la "Charte Romain Jacob. Rappelons que cette charte a donné lieu en 2015 à Toulouse à une cérémonie de signature solennelle par l'ensemble des institutions régionales des secteurs de la santé médico-social.
Des comités départementaux sont mis en place, avec l'accord du Ministère, pour suivre , faciliter et accélérer la mise en œuvre des engagements contenus dans cette Charte.
Le comité du Tarn & Garonne a été installé le 22 octobre dernier en présence de Pascal Jacob, inlassable et charismatique militant de cette cause de l'accès aux soins des personnes lourdement handicapées.
Pascal Jacob; (père de Romain décédé dans des conditions douloureuses) est l'auteur d'un rapport commandé par les ministres de l'époque et remis en juin 2013: "*l'accès aux soins et a la santé des personnes handicapées*" Ce rapport expose et démontre, qu'il n'y a pas de bons soins sans bon accompagnement, qu'il n'y a pas de bon accompagnement sans bon soins.
Le comité s'est intéressé aux données chiffrées, à l'enquête "*Handifaction",* et aux référents handicap dans les établissements de santé.
Une troisième réunion, tenue le 5 février, s'est consacrée à la présentation du plan monté par le centre Hospitalier de Montauban pour un meilleur accueil des personnes vivant avec un handicap.
Le Comité a aussi lancé avec un certain enthousiasme l'étude d'une journée départementale de signature collective de la Charte par l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement du Tarn & Garonne. Pascal Jacob a déjà donné son accord de principe pour cet événement qui devrait se situer à la fin du printemps.
Le CTS 82 ou la CFDT retraité à un siège, travaille aussi sur plusieurs accès pour améliorer notre santé. Par exemple:

1/ Mise en place d'une démarche de réflexion éthique plurisectorielle dans les ESMS *établissement social et médico social*

Il convient de recenser et de faire un état des lieux des comités éthiques mis en place dans les ESMS du département : les moyens mis en œuvre, les missions et modalités de saisine, l'investissement éventuel des comités de bien traitance sur les questions éthiques

2/ Evaluation de l'implication des usagers dans le déploiement des CPTS (gouvernance et élaboration des parcours).
CPTS: *communauté professionnelles territoriale de santé*

3/ Action portant sur *le développement dès le plus jeune âge de l'éducation à l'usage approprié de l'offre de soins et l'amélioration de la connaissance des gestes de premier secours*

Par exemple où sont les défibrillateurs et sont ils en état de marche, les soignants dans les Ephad ou de soins à domicile sont ils formés aux gestes de première urgence?

Bref, le travail est encore grand, mais contrairement au CDCA (comité Départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) du travail se fait et avec nous…

Evelyne Haas

NOUVELLE CONVENTION MÉDICALE : FOCUS SUR PLUSIEURS MESURES PHARES

Des consultations revalorisées pour améliorer le suivi des patients

- Pour la santé de tous : Généralistes 30€ (+ 3.5€) (35€ pour un enfant de moins de 6 ans)
- Pour la santé mentale : Psychiatres 57€ (+ 5.3€)
- Pour les femmes : Gynécologues médicaux 40€ (+ 6.5€)
- Pour les personnes âgées : Gériatres 42€ (+ 10.5€)
- Pour les enfants : Pédiatres De 0 à 2 ans 40€ (+ 1.5€) et de 2 à 6 ans 35€ (+ 1.5€)

Une attention particulière à la santé des enfants

- Nouvelle consultation d'expertise pédiatrique valorisée à 60€
- Consultation en pédopsychiatrie étendue jusqu'à 25 ans et revalorisée à 75 €.
- Revalorisation des consultations obligatoires (60€ si délivrance de certificat) *(suite page 3)*

Actualité

La lutte pour une agriculture saine, respectueuse, solidaire ne plait pas à tout le monde, surtout à ceux qui profitent d'un système peu regardant sur les attributions de subventions….

Pierre Alessandri, 55 ans, a été assassiné le 17 mars 2025, de deux balles dans le dos, au crépuscule, alors qu'il travaillait sur sa ferme, au lieu-dit U Mandriolu en Corse-du-Sud. Ses obsèques ont eu lieu le samedi 22 mars. Installé à Sarrola-Carcopino dans la région d'Ajaccio depuis 1993 où il avait repris l'exploitation familiale, Pierre Alessandri était un producteur d'huiles essentielles, passionné par la culture des agrumes.

Secrétaire général de la Via Campagnola, syndicat agricole membre de la Confédération paysanne,

Pierre Alessandri a consacré plus de trente ans à la défense du foncier agricole et de l'agriculture paysanne en Corse.

Le 29 mars 2019, France 3 Corse organise une soirée spéciale, consacrée aux fraudes dans le milieu agricole, Pierre Alessandri y dénonce « *le système clientéliste et clanique qui prévaut dans l'attribution des aides agricoles* ». Un mois après, dans la nuit du 26 au 27 avril 2019, sa distillerie est détruite par un incendie criminel. L'enquête se solde par un non-lieu !

En janvier 2025, la chambre d'agriculture de Corse a finalement basculé lors des élections professionnelles en faveur d'une liste d'union soutenue par la Via Campagnola, détrônant ainsi la FNSEA.

Nouveau président de la chambre d'agriculture de Corse, Jean-Baptiste Arena a tenu à rendre hommage à Pierre Alessandri en ces termes : « *Le danger auquel nous sommes confrontés aujourd'hui [...] est un danger mafieux*. »

Après ces dernières années où les actions syndicales ont été criminalisées (notamment lors de la loi EL Khomri), où les propos de militants politiques ou syndicaux (notamment pour le 13 octobre) ont été censurés, où les locaux d'institutions (MSA, OFB, …) ou d'organisation environnementale (FNE 82 en novembre 2024, parmi les derniers d'une longue liste...) sont saccagées, où les menaces de mort se sont banalisées (contre Benoît Piteau, militant Conf' et eurodéputé Vert, entre autres) aurait-on franchi un nouveau pas, avec ce meurtre ?

Nous, syndicalistes retraités CFDT 82, tenons à rappeler notre respect de la liberté d'expression dans le cadre d'un débat démocratique, où l'assassinat n'a pas lieu d'être sans quoi la guerre civile s'imposera au détriment de tous(tes).

Eric jubineau

Une banderole lors d'une fête de village organisée le dimanche 23 avril à Pérols-sur-Vézère en Corrèze

(suite de la page 2)

Vers un meilleur suivi des personnes âgées

- Nouvelle consultation longe avec le médecin traitant pour les patients de plus de 60 ans (60€ en 2026)
- Aide forfaitaire de 100 € par an pour les médecins traitants afin de valoriser le suivi d'un patient de plus de 80 ans ayant une maladie chronique (2026)

Des solutions pour les territoires où l'offre médicale est insuffisante

- Aides à l'installation en zone sous-dense : jusqu'à 10 000€ pour les primo-installations en cabinet libéral et des majorations du forfait médecin traitant (2026)
- Consultations ponctuelles dans ces zones dévaloriséess à 200 € par demi-journée.
- Soutien à l'emploi d'un assistant médical dans les cabinets.

Ces nouveaux tarifs sont ouverts aux médecins exerçant en secteur en tarif opposable (secteur 1) ou ayant adhérer à l'option tarifaire maîtrisée.

Trois questions à …. Béatrice Nicolas et Marie-Josée Coureau du Club Loisirs Larrazettois.

Ce club, qui fut le « club des aîné.es » a évolué ces temps-ci en club plus intergénérationnel dans la fréquentation régulière et dans les activités proposées : repas à thème, sorties théâtre, spectacles, randonnées, gym douce, sonothérapie, travaux manuels, ….

Comment êtes vous arrivées au bureau du club ?

Béatrice (présidente) : Par des relations de voisinage en 2022 et à la suite du partage d'un repas sur invitation du club (avec omelette aux cèpes !), nous nous sommes inscrits. Lors d'une randonnée le président me propose de prendre le relais car personne ne veut « s'y coller » parmi les anciens. Après un peu d'hésitation, mes valeurs d'accompagnement et de facilitation pour rompre les solitudes ont « dit oui », j'ai été « intronisée » lors d'un CA !

Marie-Josée (cuisinière de passion) : plutôt timidement car je suis déjà très engagée dans d'autres associations comme la Maison de la culture, depuis 45 ans !. J'ai animé le comité des fêtes pendant 15 ans puis sur insistance du président, j'ai attendu de prendre ma retraite et boostée par des amies, j'ai sauté le pas, d'autant plus que je suis intéressée par la gestion des repas que le club organise régulièrement.

Tradition et modernité de l'ancien président !

Comment percevez vous votre club ?

Béatrice : Cette association est bien ancrée. Les adhérents et les responsables veulent qu'elle perdure. Elle nourrit mon énergie, c'est en quelque sorte un contrat gagant – gagnant. On rencontre de « belles personnes » et l'agenda est bien rempli. C'est offrir des moments d'émancipation où des adhérents peuvent montrer leurs savoirs-faire.

Marie-Josée : Elle fait venir des gens qu'on ne voit nulle part ailleurs, donc relativement isolés. Mon implantation me permet de faire le lien avec eux. Etre à l'écoute ne serait-ce qu'une fois par mois permet de demander des petits engagements. C'est une association atypique et complémentaire des autres associations de la commune.

Une anecdote ?

Béatrice : La soirée avec la chanteuse avec danse, complètement intergénérationnelle avec enfants, parents et grands-parents.

Marie-Josée : Le repas avec les hommes qui ont joué le jeu du déguisement (en femme ! ndlr). Un moment de grande hilarité bienfaitrice.

Et dans l'avenir ?

Béatrice : Que le club garde son identité propre et développe des actions inter-associations voire inter communales, même modestement. On peut, par exemple, envisager des randonnées découvertes de producteurs locaux.

Marie-Josée : Continuer ! Ne pas trop s'éparpiller.

Passage d'informations par la présidente au cours d'un repas

Propos recueilli par Daniel Villa Véga

Connaissez vous ?

Le musée du jouet de Montauban

Le Musée du Jouet montalbanais est le deuxième musée du jouet en France! Il est reconnu d'intérêt culturel pour adultes comme pour les enfants.
Il comprend au moins 300 donations qui se répartissent dans une grande salle. Il propose aussi une salle de jeux, un atelier Meccano, des instruments de musique, orgue de barbarie, un théâtre de guignol, des poupées...Et bien sûr l'attraction des trains, locomotives...la liste est très longue.
Musée à découvrir avec jubilation!

C'est la passion qui a poussé Gérard Misrai à cette création!

Tous les intervenants sont bénévoles et le musée est toujours en recherche de personnes pour l'animation...avis aux intéressés!

Horaires: de14h à 18h les mercredi, samedi et dimanche

Horaires vacances scolaires : de 14h à 18h, du mercredi au dimanche.

Tarifs:

adultes 8€
carte senior : 6€
2 adultes et 2 enfants : 20€
enfants 4€ (+ de 4 ans)

Musée du Jouet
777 Boulevard Blaise Doumerc à Montauban
Tel : 05 63 20 27 06
museedesjouets@gmail.com

Marie-Thérèse Debaig

VIE PRATIQUE

Un contrat de complémentaire santé proposé par l'UCR

Pourquoi ce choix de l'UCR ? Quels avantages pour les adhérent.es ?

1/ d'abord parce qu'un contrat de groupe offre de meilleures conditions qu'un contrat individuel :

pas de délai de carence = prise en charge immédiate, c'est à dire dès le lendemain de la date de résiliation du précédent contrat(1).

pas de questionnaire santé

pas d'augmentations par paliers d'âge

2/ ensuite, le contrat proposé est un contrat responsable et solidaire, conforme aux principes de la CFDT, avec l'objectif de responsabiliser par rapport aux dépenses de santé, ce qui passe notamment par le respect du parcours de soins.

3/ d'autant plus utile et intéressant pour les nouvelles et nouveaux retraité.es :

en quittant l'entreprise, ils, ou elles, perdent la participation de l'employeur (50%)

la portabilité prévue par la loi EVIN leur assure des tarifs plafonnés pendant 3 ans seulement : 100% du tarif appliqué dans l'entreprise la première année, puis 125% la 2ème année ; 150% la troisième ; tarifs libres ensuite.

Caractéristiques du contrat avec MGEN Solutions proposé par l'UCR

L'adhérent.e a le choix entre 3 formules d'adhésion et 4 niveaux de garanties dans chacune.

Ci-dessous les tarifs 2025 :

	AZUR 1	AZUR 2	AZUR 3	AZUR 4
Isolé (1 adulte)	57,61€	90,14€	115,94€	141,72€
Duo (2 adultes ou 1 adulte et 1 enfant)	106,87€	166,35€	214,44€	262,53€
Famille (1 adulte et 2 enfants et plus **ou** 2 adultes et 1 enfant et plus)	127,32€	197,94€	255,10€	312,24€

Accès à des réseaux de professionnels en optique et audition (Kalixia optique ; Kalixia audio),

Service d'assistance, handicap, hospitalisation

Condition : être adhérent.e CFDT Retraités : l'adhésion se fait par l'intermédiaire du syndicat

Pour recevoir le détail des garanties et plus d'infos : demande par mail à :

tarnetgaronne@retraites.cfdt.fr ou par téléphone : 06 33 10 49 73

(1) La résiliation d'un contrat de complémentaire est possible à tout moment sous réserve d'avoir 1 an d'adhésion au contrat en cours.

Marie-Thérèse Couderc

Les maisons et permanences France Services

Depuis 2020, les France services accompagnent les Français dans la réalisation de leurs démarches administratives. Les France services répondent à de nombreux besoins, notamment pour les publics en difficulté avec le numérique ou bien en difficulté dans la réalisation des démarches administratives.

À quels besoins répondent les France services ?

Plus de 7 usagers de France services sur 10 s'y rendent pour bénéficier d'un accompagnement individuel dans la réalisation d'une démarche administrative. Les autres y vont pour un rendez-vous avec un partenaire, pour participer à un atelier, pour utiliser le matériel informatique et/ou pour bénéficier d'un simple renseignement.

Les 5 thématiques qui suscitent le plus de demandes d'accompagnement sont les suivantes :

1. La retraite (créer un espace personnel, faire des simulations d'allocations, liquider sa pension…) ;
2. Le logement, l'énergie et la mobilité (faire une demande d'APL, s'inscrire au permis de conduire…) ;
3. La solidarité et l'insertion (RSA, prime d'activité…) ;
4. Les impôts (aide à la déclaration d'impôt sur le revenu, naviguer sur son espace personnel…) ;
5. L'immatriculation de véhicule.

Les usagers peuvent aussi s'y rendre pour des demandes plus générales comme l'envoi de courriers, l'accompagnement à la rédaction de CV ou l'aide à la compréhension de documents administratifs. Les France services couvrent ainsi un grand nombre de domaines qui concernent directement le quotidien des Français.

Quel est le profil des usagers de France services ?

Parmi les personnes qui sont accompagnées par les conseillers France services :

- 86 % ont des difficultés avec le numérique ;
- 56 % ont plus de 55 ans ;
- 38 % s'y rendent pour la première fois.

Il y a presque autant de femmes (56 %) que d'hommes (44 %).

Même si elles attirent certains profils plus que d'autres, les France services sont ouvertes gratuitement à tous les Français.

En Tarn-et-Garonne, 21 France services ainsi que leurs permanences vous accueillent sur l'ensemble du territoire et à moins de 30 minutes de chez vous !

Christine Millet

Date limite pour déclarer ses impôts en tarn-et-Garonne

Envoi sous format papier	20 mai 2025
Envoi sous format électronique	5 juin 2025

Christiane Lopes

AJUSTEMENT DE LA COTISATION SYNDICALE : POURQUOI ET COMMENT ?

Pour la CFDT, la cotisation doit être la ressource financière principale qui lui garantit son autonomie comme le rappelle la résolution du Congrès de Lyon (Chapitre 1.2.5). **C'est aussi un acte de solidarité** entre les adhérentes et les adhérents, quel que soit leur revenu, **pour avoir accès à tous les services de la CFDT** comme la prestation grève de la CNAS, le soutien juridique ou encore Réponses à la carte.

Par ailleurs, la cotisation sert également à assurer la pérennité des actions des structures de la CFDT (syndicats, UTR, fédérations, URI, Confédération etc.) car, toujours selon la charte de la cotisation syndicale, une partie de celle-ci leur est destinée.

Tous les ans, le Conseil National Confédéral (CNC) vote le taux d'ajustement de la cotisation syndicale pour l'année suivante. Ce taux est calculé selon le taux de revalorisation des pensions du régime général pour les retraité/es. Ce taux est de 5,30% pour 2025.

Ainsi une cotisation de 10€ en 2024 serait de 10,53€ en 2025. Soit une augmentation de 53 centimes.

Aussi, si votre revenu n'a pas évolué ou a évolué à la baisse, pour éviter que vous soit appliqué automatiquement le taux préconisé par la Confédération, il vous suffira de nous communiquer le montant de votre revenu net imposable. Votre cotisation pourra être ainsi calculée au plus juste et corrigée si tel est le cas.

Conseil syndical de l'UTR du 2 avril

Premier conseil de la nouvelle équipe avec 16 présents sur 22.

Après une présentation de chacun et des différentes fonctions au sein de l'UTR, un bureau de 7 membres a été élu :

Secrétaire général Daniel Villa Véga, Secrétaire adjointe Catherine Soldano, Trésorier François Lafite, Trésorière adjointe Nadine Bozonnet, Messagerie Jacques Bozonnet, Suivi du développement Alain Mauries, commission sociale Jocelyne Andrieu.

Les commissions Développement (6 membres), Loisirs (4 membres), Communication (4 membres), Formation (4 membres) ainsi qu'un groupe de travail « Santé » ont été remis en service.

Le contenu du bulletin que vous lisez a été acté.

Une réflexion sur la possible création dans le futur d'Unions locales sera mis en œuvre.

Les nouvelles dispositions de notre contrat MGEN Solutions ont été présentées par la référente Marie-Thérèse Couderc.

Le conseiller Eric Jubineau va suivre une formation pour tenir notre future permanence ASSECO.

Christine Millet a présenté les enjeux du prochain congrès de l'URI et a souhaité que l'on pose un amendement sur les transferts ainsi que sur la prise en charge des spécificités « personnes âgées ». Elle sera notre déléguée.

Notre page sur l'ENT régionale doit être remaniée.

Calendrier

UTR 2025

20 mai	Bureau UTR
17 juin	Conseil UTR
18 juin	GL82 PPdV
25-26 juin	Congrès URI
2 juillet	Journée régionale PPdV
10 sept	Conseil UTR
18 sept	SSR Sgen à Larrazet

Assemblée générale électivre * 11 mars 2025 * 57 adhérent.es présent.es ou représenté.es

Invités présents : UCR Marinette Soler, URR Jacques Maurs et URI Joel Raffanel. Excusé PPDV 82 Marjorie Buchez

Le rapport d'activité présenté à voix multiples (Marie-Thérèse Couderc, Daniel Villa Véga, Christiane Lopes, Michèle Bottega, Jean-Paul Vignes, François Lafite, Evelyne Haas, Marie-Thérèse Debaig, Gérard Thiercelin, Christine Millet,) a été adopté à l'unanimité.

Le rapport financier présenté par le trésorier François Lafite a été adopté à l'unanimité (moins une abstention …la sienne !), rapport qui laisse apparaître un montant de recettes supérieur aux dépenses.

Le texte d'orientation (en page 10) a été adopté par 54 voix et 1 abstention.

Dans leurs interventions, Marinette Soler de l'Union Confédérale des Retraités CFDT (UCR) a mis en avant la réflexion en cours de finalisation relative au changement de nom des structures retraités. Le terme Syndicat des retraités CFDT remplacerait celui d'Union Territoriale de Retraités ; Jacques Maurs, secrétaire général de l'Union Régionale des Retraités CFDT Occitanie (URR) a insisté sur la démarche de développement de toutes les structures retraités et a félicité l'UTR 82 pour ses 14% de progression ; enfin Joel Raffanel, de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT Occitanie (URI), a rappelé le rôle important joué par les adhérents des UTRs dans la vie des structures locales et, en tant que responsable régional de la formation syndicale, insisté sur les formations mises en œuvre à destination des salarié.es proches de la retraite dont l'URR est partie prenante.

L'assemblée a remercié madame le maire de Campsas pour son hospitalité ainsi que notre adhérent Christian Thédié pour son implication dans la préparation de notre AG.

Un nouveau conseil syndical de 22 membres a été élu avec pas moins de 8 nouvelles ou nouveaux conseiller.es, un conseil à majorité féminin (12 F et 10 H), une représentation de l'ensemble du département. Ce conseil a été élu à l'unanimité.

Jimmy Allioua (Moissac), Jocelyne Andrieu (Negrepelisse), Baup Véronique (Moissac), Bottega Michèle (Negrepelisse), Bozonnet Jacques (St Antonin Noble val), Bozonnet Nadine (St Antonin Noble val) , Cerciat André (Montauban), Corbieres Rolande (Bressols), Couderc Marie-Thérèse (Caussade), Debaig Marie-Thérèse (Montauban), Haas evelyne (Montauban), Jubineau Eric (Caussade), Lafite François (Lafrançaise), Lopes Christiane (Larrazet), Mauries Alain (Monteils), Millet Christine (St Antonin Noble val), Pautal Jean-Claude (St Etienne de Tulmont), Pedron Nadine (Pommevic), Soldano Catherine (Esparsac), Thédié Christian (Campsas), Thiercelin Gérard (Albias), Villa Véga Daniel (Larrazet).

Le repas nous a été servi au café—restaurant de la place à Campsas.

Texte de perspective pour le mandat 2025 – 2027

Préambule

Ce mandat 2025– 2027 commence dans des conditions difficiles pour notre structure.

Ceci nous impose d'être dans la réactivité et la positivité en poursuivant notre combat syndical et sociétal, nous trouverons des solutions qui défendent nos valeurs fondatrices : émancipation, solidarité, égalité, démocratie, …

Pour les 2 années à venir, l'UTR 82 se fixe 3 priorités : développer et renforcer sa structuration pour maintenir notre capacité revendicative, développer les services aux adhérents et adhérentes et maintenir le lien.

Un axe revendicatif

La population des retraité.es et personnes âgées, représente un quart de la population générale. Les adhérents de l'UTR-CFDT en font partie. Vieillir est une nouvelle étape dans la vie de chacun et de chacune.

Nous savons tous que si les retraité·es, souvent considéré·es comme des " inactifs et inactves », cessaient toutes leurs activités au service de la famille, de la vie associative ou de la vie publique, le fonctionnement de la société en serait fortement perturbé.

La crise sanitaire a mis en relief avec encore plus d'acuité les difficultés de l'accès aux soins.

Les déserts médicaux sont de plus en plus étendus, et le problème s'intensifie.

On constate chaque jour la difficulté de se faire soigner.

L'accent, ici, a déjà été porté par le syndicat CFDT de la santé confronté au double défi : le démantèlement lent et sournois de l'hôpital public et le manque important d'aide aux personnes âgées ou handicapées.

L'UTR continuera à porter chaque année ce message partout sur notre territoire ainsi qu'aux représentant·es de l'Etat. Elle le fera connaître auprès d'un public le plus large possible

Elle dénoncera le peu de réactivité du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) tout en continuant à faire des propositions.

Elle suivra avec attention l'évolution des projets et décisions concernant la prise en charge de l'autonomie. Elle s'appuiera sur les productions des groupes de travail, existants, ou à créer, pour définir des revendications en réponse aux situations locales.

L'inflation fragilise encore plus les ressources financières d'une grande partie de la population, en particulier chez les personnes âgées.

Le groupe de travail « Pacte du Pouvoir de Vivre » en associant d'autres partenaires de la CFDT et d'autres associations proposera au Conseil des axes revendicatifs sur des sujets sociétaux : maisons de santé, de services au public, entre autres. Nous agirons pour favoriser une économie centrée sur produits locaux et circuit*s* courts, réengager les autorités locales dans un maillage ferroviaire du territoire et une amélioration générale des possibilités de transport en commun, soutenir l'économie sociale et solidaire, s'engager résolument dans les énergies renouvelables créatrices d'emploi.

Malgré notre avancement dans la vie nous avons une responsabilité très forte envers la Terre que nous laisserons à nos enfants ! Une prise en compte du développement durable guidera nos choix pour nos actes quotidiens et dans nos actions revendicatives.

Le vieillissement de la population est présenté comme un problème.

Or si vieillir est inéluctable, vieillir dans la dignité doit être un droit inaliénable et en aucun cas ne doit être un problème pour la société.

L'absence de financement de la 5^{e} branche de l'assurance maladie, la branche « Autonomie », est scandaleuse.

Par ailleurs, la réforme de l'assurance-chômage rejetée par les organisations syndicales, la réforme des retraites purement budgétaire, la fiscalité toujours aussi inégalitaire, les aides mal ciblées et ou inaccessibles pour certain·es du fait de la fracture numérique font partie des multiples dossiers sur lesquels la CFDT retraités participera au soutien des salarié·es et victimes du système.

Ces revendications seront portées au grand public par des campagnes d'information sur les marchés, les lieux publics et chaque fois que possible dans les manifestations ciblées « seniors ».

En cela aussi, il est important de pérenniser notre participation au sein de l'UTI.

Un axe développement et fonctionnement

Le Plan de développement entamé en 2017, et enrichi depuis, a porté ses fruits : progression en nombre, féminisation, vie syndicale riche, meilleure organisation interne, financements obtenus des structures CFDT retraités ou interpro régionales ou locales.

Ce plan sera poursuivi et actualisé en fonction des besoins. Les services proposés par l'UTR aux adhérent·es salarié·es partant à la retraite (complémentaire santé, carte Cezam, permanence d'aide avant la retraite,) seront mis en valeur auprès des syndicats CFDT de salarié·es.

L'accent de ce mandat portera particulièrement sur la réorganisation de notre structuration et de notre fonctionnement.

Le Plan de formation à venir insistera sur les thématiques revendicatives, l'accueil des nouveaux adhérents et des nouvelles adhérentes de l'UTR, la formation « prendre sa place à la CFDT retraité et la structuration de l'exécutif.

Les trois numéros annuels de notre bulletin « Retraités dans l'action » seront maintenus.

La lettre électronique « Infos rapides » sera pérennisée à raison d'un recto/verso selon l'actualité tout comme le tour téléphonique des adhérent·es quand la situation le nécessitera. Une répartition rigoureuse des informations reçues par messagerie devra être maintenue.

Les rencontres continueront d'être des moments de partage, d'échange des informations CFDT dans un esprit convivial ouverts à tous les adhérents et toutes les adhérentes.

Les sorties « Loisirs et Culture » seront poursuivies, ainsi que le système « d'achat groupé » permettant l'accès à des produits de qualité et de proximité.

Conclusion

Le partenariat, la solidarité, la fraternité que l'on peut entretenir avec d'autres organisations porteuses de valeurs et de projets proches doivent être confirmés par notre participation au groupe local du Pacte de Pouvoir de Vivre dont la CFDT est partie prenante.Il faut être solidaire entre nous tous et toutes, porter des projets en faveur des retraité·es, affirmer notre vision d'une société où le respect de la planète ne peut se faire sans le respect de la justice sociale.